Instructions générales de sécurité produit

FAYNOT INDUSTRIE – 1 RUE EMILE FAYNOT 08800 THILAY (France) - Téléphone : +33. (0)3.24.33.70.70 – email : contact@faynot.com

Vis autoperceuse – Marque FAYNOT

Caractéristiques du produit : Les vis autoperceuses ont été conçues pour la fixation de couvertures et bardages métalliques. Elles sont installées à l'aide de visseuses électroportatives (non fournie) permettant leur entrainement en rotation. Au cours de l'installation, la vis va elle-même percer et fixer les éléments grâce à sa pointe foret (pointe autoperceuse) ce qui évite le pré-perçage et permet un gain de temps important.

Caractéristiques techniques et composition : voir fiche technique associée à la vis autoperceuse (références, matériaux, les dimensions, performances…)

Pour votre sécurité, utiliser le produit après avoir soigneusement lu et compris ces instructions.

Analyse interne des risques & instructions particulières de sécurité :

Les risques sont classifiés selon le tableau suivant :

so	Sans objet	3	Possible +
1	improbable	4	inévitable
2	Possible		

Risques	Déballage manutention	Installation : Vissage	Vie du produit	Fin de vie (tri, recyclage)	Mesure de prévention / solutions adoptées face aux risques.
Blessure / coupure / brulures	1	2[(a)]	1	2	Port d'équipement de protection individuelle : gants… Se former, s'entrainer à l'utilisation de la visseuse. Toujours utiliser des douilles de vissage adaptées à la vis et en bon état.
Choc / pincement écrasement /	1	1	so	1	Toujours utiliser des douilles de vissage adaptées à la vis et en bon état. Se former, s'entrainer à l'utilisation de la visseuse.
Chute des personnes / chute d'objet	1	2[(b)]	1	1	Installation d'équipements de protection et de sécurité adéquats à l'environnement de travail selon règles en vigueur.
Projections	so	2 (copeaux)	so	1	Port d'équipement de protection individuelle : lunettes
Electrocution	so	1	so	so	Vérifier qu'aucun câble électrique ne se trouve à proximité du point d'implantation.
Explosion	so	1	so	so	Vérifier qu'aucun réseau ou réservoir (gaz, fluides sous pression…) ne se trouve à proximité du point d'implantation.
Bruit	so	2 (visseuse)	so	so	Port d'équipement de protection individuelle : protections auditives
Troubles musculo squelettique	2 (suivant quantité manipulée)	3[(c)] (suivant intensité)	so	1 (suivant quantité manipulée)	Formation aux gestes et postures. Répartition de la charge de travail.
vibrations	so	2 (visseuse)	so	so	Se référer à la documentation de la visseuse.
Produits Chimiques/pollution	so	1	so	so	Vérifier qu'aucun réseau ou cuve (fluides, eaux potable & usées, chauffage…) ne se trouve au droit du point d'implantation

(a) : Les vis étant entrainées en rotation par la visseuse électroportative, la mise en œuvre peut causer des blessures, brulures… si l'utilisateur touche la vis ou ses accessoires montés en mouvement (rondelles, cavaliers…). Les copeaux de perçage peuvent également causer des coupures. Le port de protections individuelles (gants) est une solution face à ce risque. Le choix du gant devra être compatible avec les objets en rotation pour éviter qu'il soit lui-même entrainé.

(b) : Dans le cas d'installation en hauteur le « risque chute » est augmenté. L'environnement, l'endroit où sont installées les vis autoperceuses, par exemple le fait de se trouver sur une toiture ou plus généralement en hauteur est un facteur de risque important. L'utilisateur devra mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour assurer sa sécurité et celle des autres (chute d'objets) dans les situations où il se trouve lors de l'installation.

La mise en œuvre se fait par vissage au moyen d'une visseuse (non fournie) ayant un certain poids propre. La mise en œuvre peut causer de la fatigue physique, ainsi que des troubles musculo squelettiques en cas d'installations répétées